



Proprietaire a t il le droit de rentrer comme bon lui semble

Par tef, le **04/05/2008** à **15:17**

je suis en location chez un particulier et mon proprietaire a un double de maison et n hesite pas a s'en servir pour allez dans la cour et la maison alors que je ne suis pas present et qu il n y a pas de rdv.

A t' il le droit en mon absence de venir .merci